

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-122](#)[Item](#)[Marie Moret au bibliothécaire de la ville de Lucerne, 2 octobre 1899](#)

Marie Moret au bibliothécaire de la ville de Lucerne, 2 octobre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation2 p. (88r, 89v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au bibliothécaire de la ville de Lucerne, 2 octobre 1899, Familistère de Guise, Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Consulté le 02/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54530>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[2 octobre 1899](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Bibliothèque municipale \(Lucerne\)](#)

Lieu de destinationLucerne (Suisse)

Description

Résumé Marie Moret remercie son correspondant pour sa lettre du 30 septembre 1899 lui signalant que seule la bibliothèque cantonale de Lucerne est à-même de conserver les collections du *Devoir* selon le désir de Marie Moret. Elle annonce écrire, sur sa recommandation, à la bibliothèque cantonale de Lucerne pour y servir *Le Devoir* à titre gratuit, en commençant par le numéro de septembre 1899 et le remercie d'avoir proposé de remettre à la bibliothèque cantonale les numéros reçus du *Devoir* de janvier 1899 à août 1899.

Support La dernière page de la lettre est copiée sur la partie gauche du folio 89v dont la partie droite est occupée par la copie manuscrite du texte de la carte adressée au *Moniteur des syndicats ouvriers*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Bibliothèque cantonale et universitaire de Lucerne](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 06/02/2025

Guise Familiale
2 octobre 1899

Monsieur le Bibliothécaire
de la ville de Lucerne.

J'ai l'honneur de vous
exprimer tous mes remercie-
ments pour votre lettre du
30 septembre et pour l'atten-
tion si bienveillante avec
laquelle vous me signalez
que la Bibliothèque caroto-
nale de Lucerne est le
véritable établissement où
ma revue mensuelle "Le
Serair" peut être collectionnée
et conservée selon mon

désir.

J'inscris donc cette
adresse au registre des
services gratuits du Serair
et j'y envoie par ce même
courrier le numéro de
septembre, avec une lettre
priant le Bibliothécaire
que c'est sur votre bien-
veillante indication.
Monsieur, que je lui fais
cet envoi, et que vous
vous réservez — avec
une prévenance et une
bonne grâce dont je ne
pourrais assez vous remer-
cier — de lui transmettre
les numéros parus

Depuis l'annéee dernière
jusque et y compris
celle d'aujourd'hui.

Meilleures agnées,
Monsieur, l'expression
de mes sentiments les
plus distingués

M^{re} J. B. André Gadin

83

carte adressée à

M. le Secrétaire de rédaction
du "Moniteur des Syndicats
ouvriers"

avec ses vifs remerciements
pour la lettre du 1^{er} courant dont
elle tient le plus grand compte
et l'expression de ses sentiments
les meilleurs; aurait
l'honneur d'écrire à nouveau
au "Moniteur des Syndicats
ouvriers" si elle en avait
un jour, dans la voie
qu'il indique.